

BASSILLAC

Une trentaine de futurs pilotes diplômés à l'Aéroclub

28 jeunes répartis entre le lycée Albert-Claveille et l'Aéroclub de Périgueux-Bassillac ont passé avec succès ce week-end le Brevet d'Initiation Aéronautique.

Organisé par l'Education Nationale à l'Aéroclub de Périgueux-Bassillac, cet examen vient récompenser 40 heures de formation partagées. Les lycéens se sont familiarisés avec des notions aussi diverses que l'aérodynamisme et la mécanique de vol, la connaissance de l'avion, la météorologie aéronautique. Ils ont aussi de solides connaissances concernant la réglementation à la sécurité navigation et l'histoire de l'aéronautique et de l'espace.

Liliane Lestrade et Jean-Jacques Bernard, les deux formateurs de l'aéroclub, ont « pris beaucoup de plaisir avec ces élèves studieux, sympathiques et amusants ».

Ils espèrent bien renouveler l'opération l'année prochaine et rappellent que tout jeune de plus de 13 ans peut s'inscrire. Le coût est de 65 euros, heures de vol comprises. Ce brevet est d'autant plus intéressant qu'il ouvre droit à des bourses à hauteur de



28 des 32 jeunes répartis entre le lycée Albert-Claveille et l'Aéroclub ont décroché leur brevet d'initiation aéronautique. PHOTO FRÉDÉRIC CRAMARÉGEAS

800 euros pour financer le passage du brevet de base pour lequel il faut compter 2 500 euros. Trois des nouveaux diplômés ont déjà choisi de saisir l'opportunité.

Une meilleure visibilité en hiver

L'Aéroclub de Périgueux-Bassillac avait choisi son week-end « portes ouvertes » pour cette remise d'attestations. Cette association comptabilise 80 membres dont 20 élèves pilotes et possède 3 avions pour 1 100 heures de vol par an. Elle emploie du personnel bénévole et salarié, à savoir un instructeur et un responsable technique. Des baptêmes de l'air sont orga-

nisés toute l'année à partir de 19 euros par personne et selon le président, Jean-Claude Truffy, « l'hiver est la meilleure saison car on a une meilleure visibilité. Il arrive même qu'on voie les Pyrénées ».

Il est aussi possible d'y suivre les formations pour le brevet de base qui permet de voler seul dans un rayon de 30 kilomètres ainsi que la Licence de Pilote Privé pour avoir le droit de voler partout en Europe et d'amener des passagers.

Renseignements : 05 53 54 41 19 ou 06 80 93 57 84.

■ Correspondant DL
Frédéric Cramarégeas.
Tél : 06 80 94 01 18.
fred.edge@libertysurf.fr